

Délégation de Service Public Cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf

Délégation du 01/01/2023 au 31/12/2026

Rapport de la période du 01/01/2023 au
31/12/2023

Délégant



Route de La Souterraine
23 400 Saint Dizier - Masbaraud

Délégataire

Ahmed BENNAAMANE
51 rue du Puy
23400 BOURGANEUF
siret : 320 895 170 00027



SOMMAIRE

Introduction

p 3

Objet de la délégation

p 3

Programmation

p 3

Rythme de fonctionnement

p 4

Ressources humaines

p 4

Projections et fréquentation

p 4

Palmarès des 5 films les plus vus

p 5

Animations avec débats en fin de film

p 6

Politique tarifaire

p 6

Bilan financier

p 7

Introduction

La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences a réhabilité la salle de cinéma située à Bourganeuf. L'exploitation du cinéma a repris le 1^{er} octobre 2015 sous la forme d'une délégation de service public simplifiée, d'une durée totale de 3 ans allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018. Suivi d'un renouvellement allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022. Un nouveau renouvellement, d'une durée de 4 ans, allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 a été réalisé.

Pour poursuivre la modernisation et le maintien d'un cinéma de proximité, la Communauté de communes a procédé à la numérisation de la projection en remplaçant l'équipement de projection argentique par du matériel neuf numérique et en réalisant les travaux connexes en cabine de projection et sur le réseau informatique ainsi que sur le système de billetterie. La Communauté de communes a fait également réaliser des travaux de rénovation de la salle de cinéma, du hall d'accueil et d'accessibilité, selon les normes cinématographiques en vigueur.

La Communauté de communes prend en charge l'ensemble des frais liés au bâtiment, aux équipements, aux matériels, aux logiciels ; et une partie de l'entretien intérieur, des abonnements téléphoniques et Internet, des impressions pour la communication.

Le présent rapport concerne la période d'exploitation du 01/01/2023 au 31/12/2023.

I/ Objet de la délégation

Le délégataire est chargé de gérer le cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf. Il est tenu d'assurer la meilleure politique de communication liée à la gestion de ce service public, en harmonie avec les actions culturelles initiées au niveau intercommunal.

II/ Programmation

Sur la période précitée, ce sont 184 films pour 663 séances qui ont été à l'affiche. Par ailleurs, en supplément du programme habituel, ce sont 7 films en « avant-première » dont 2 sorties nationales, qui ont été programmés.

>> Liste des soirées spéciales programmées à la fin desquelles une collation a été offerte au public (thé à la menthe, boissons et pizzas) :

02/02/2023	Soirée du film fantastique
11/02/2023	Soirée du film fantastique
08/04/2023	Soirée du film fantastique
14/04/2023	Soirée du film fantastique
27/05/2023	Soirée du film fantastique
20/07/2023	Soirée du film fantastique
23/09/2023	Soirée du film fantastique
31/10/2023	Soirée du film fantastique
16/12/2023	Soirée du film fantastique
26/12/2023	Soirée du film fantastique
28/04/2023	Soirée du film musical
30/04/2023	Soirée du film musical
17/06/2023	Soirée spéciale 2 films
30/09/2023	Soirée spéciale 2 films

>> Soirées dédiées au lycée Delphine Gay de Bourganeuf :

- Jeudi 19 octobre 2023
- Jeudi 30 novembre 2023

>> Liste des « après-midi avec goûter » pour le 3^{ème} âge :

30/01/2023	Une belle course
22/03/2023	Astérix et Obélix 2023
26/04/2023	Les choses simples
24/05/2023	Les petites victoires
20/09/2023	Des mains en or
11/10/2023	Super bourrés
15/11/2023	Les algues vertes
06/12/2023	La fiancée du poète

III / Rythme de fonctionnement

A cause des coupures l'éclairage public à Bourganeuf à 21h, la programmation en hiver a été modifiée :

- Lundi : 18h et 20h
- Mardi : 18h et 20h
- Mercredi : 14h30 ou 15h, 18h et 20h
- Jeudi : 19h
- Vendredi : 18h et 20h
- Samedi : 16h, 18h et 20h
- Dimanche : 15h et 17h

Et sur réservation à tout moment.

Pendant les vacances scolaires à la demande : lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 15h.

Horaires d'été : 18h et 20h30

Pour des raisons économiques (les serveurs et EDF), les séances de 22h sont supprimées. D'autre part la fréquentation sur ces séances étaient faibles voir nulle.

IV/ Ressources humaines

Le délégataire est chargé de choisir les films et de commander les publicités correspondantes.

Il réalise les programmes (périodicité bimensuelle), les distribue et les expédie.

Il télécharge les autorisations de lecture des films.

Il reçoit les films, les charge sur le serveur et les monte pour l'exploitation.

Il est chargé de tenir la billetterie et la comptabilité.

Il surveille le bon déroulement des projections et assure la surveillance et le bien être des spectateurs.

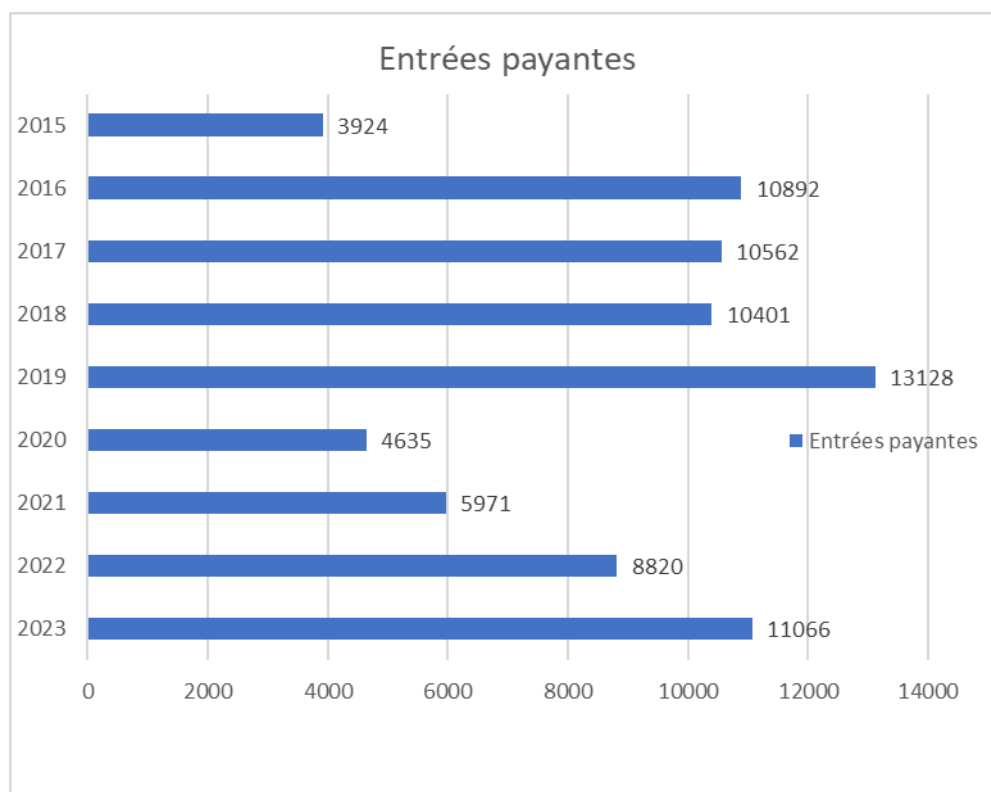
Il vérifie les lieux chaque jour et le bon fonctionnement des serveurs

Le temps de travail sur la semaine est de l'ordre de 64h environ par semaine.

VI/ Projections et fréquentation

Type de films	Nbre de films	Nbre de séances	Nbre d'entrées payantes
Films tout public	109	494	6 301
Jeune public	18	92	1 822
Avant-première	7	7	927
Films en V.O.	22	30	311
Public scolaire dont programme « Ecole et cinéma »	14	20	1 482
Fantastiques	14	20	223
Totaux	184	663	11 066

→ Évolution de la fréquentation des 8 dernières années :

**VI/ Palmarès des 5 films les plus vus**

- 1- SUR LES CHEMINS NOIRS 493 entrées
- 2- SUPER MARIO BROS 444 entrées
- 3- BARBIE 260 entrées
- 4- SECOND TOUR 250 entrées
- 5- AVATAR 2

VII/ Animations avec débats en fin de film

- 1) Drame et Documentaire : DE FOLIES EN FOLIES, LA FOLIE FERMIERE, BRIGHT STAR et IN THE CUT
- 2) Historique : ROSA LUXEMBOURG
- 3) Festival Ciné des villes, Ciné des champs (octobre 2023) :
- 4) Films amateurs, documentaires : SPOON
- 5) Avant-première : RIEN A PERDRE / BATIMENT 5 / LE TEMPS D'AIMER / BONNARD / PIERRE ET MARTHE ET NOTRE MONDE.
- 6) Sortie nationale : SECOND TOUR
- 7) Films: NUL N'EST PARFAIT / LES OLIVIERS DE LA JUSTICE / CHIEN DE LA CASSE / LA CLASSE DE NEIGE / VOYAGE EN ITALIE / LE RAVISSEMENT / UNE ANNE DIFFICILE.
- 8) Documentaire : LA NUIT AMERICAINE / MAKING OF LA CLASSE DE NEIGE

Au total, 1 556 spectateurs dont 238 entrées gratuites.

VIII / Politique tarifaire

Intitulé Tarif	Tarif
Tarif normal adultes	6 €
Tarif normal enfants < 12 ans	4 €
Tarif réduit pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emplois, personnes percevant les minima sociaux, personnes âgées de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite et pour tous publics le lundi à 20 heures et le mercredi à 20 heures	5 €
Tarif de fidélisation	5 €
Tarif dans le cadre de groupes scolaires de plus de 150 élèves	2 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de moins de 100	4 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de plus de 100	3 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – printemps du cinéma	4 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – collège, lycée et école et cinéma	2,5 €
Supplément 3D	1 €

IX / Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Location films	18 391	Subvention Art et Essai	4 469
Programmation	1 211	Canal +	
Gestion des bordereaux	648	Entrées	40 427
Comptabilité	1 140		
Frais de réception	2 415		
Redevance versée à la Communauté de communes	1 040		
Port film	1 941		
Frais de publicité	2 082		
Assurance de la salle	1 223		
Charges sociales	3 800		
Téléphone - Internet	1 261		
Programmes	150		
Affranchissement	605		
Divers (Sacem, services banque, cotisation adrc, camera contrôle images et lingettes 3d)	772		
Total dépenses	36 679	Total recettes	44 896
		Bénéfice	8 217

Avantages (nature) : tirages gracieux des programmes par la Communauté de communes : 1 250 copies R.V.